INFOS BAGNEUX
JOURNAL MUNICIPAL
N° 221 - MAI 2014
www.bagneux92.fr

EXTENSION DU PARC FRANÇOIS-MITTERRAND

RENDEZ-VOUS LE 17 MAI POUR L'INAUGURATION

ÉDITO

SOMMAIRE

4 Expresso

7 Actualité
P 7 : le parc Mitterrand s'étend et s'enrichit.
P 9 : concert face aux caméras de France Ô.
P 10 : Olivier Sueur démissionne.
P 11 : une PME pour l'industrie de pointe.

12 Quartiers
P 12 : ils apprennent grâce au recyclage.
P 13 : le civisme s'affiche partout.
P 14 : l'Afrique au cœur de la fête du livre.
P 15 : se sentir bien : tout un art !
P 16 : une palissade raconte le quartier.
P 17 : le champion et les personnes âgées.

18 Cadre de vie
P 18 : recensons la biodiversité.

19 Dossier
P 19 à 23 : Les associations dans la ville. Elles sont au moins 300 à prendre en charge les besoins les plus divers : culture, entraide, solidarité internationale, sport, participation citoyenne... Soutenues par la Ville, les associations sont un pilier de l'animation balnéolaise et du vivre ensemble.

24 Points de vue des groupes politiques

26 Enfance/Jeunesse
P 26 : la Ville croit aux emplois d'avenir.
P 27 : de l'aide pour étudier à l'étranger.

29 Solidarité/Santé
P 29 : une journée pour sauver sa peau.

30 Sports
P 30 : le succès des échecs.
P 31 : la rando, pour partager et se faire du bien.

32 Initiatives
P 32 : deux balades pour fêter la nature.

33 Portrait
P 33 : c'est quoi au juste la pédagogie ?

34 Culture
P 34 : sept classes et dix musiciens entrent en scène.

36 Agenda

Un printemps de verdure et de fêtes !

Bagneux se met au vert, et pas seulement parce que nos pelouses sont bien arrosées ces temps-ci !

Vous le savez, un des charmes de notre ville réside pour beaucoup dans le nombre et la qualité de nos espaces verts. Parcs, jardins, avenues boisées sont des atouts que nous souhaitons continuer à valoriser.

Au point même de nous fixer pour ambition, d'ici la fin du mandat, de promouvoir une "trame verte" pour que tout Balnéolais soit à moins de 300 mètres d'un espace vert. Une ville populaire comme la nôtre a droit à un beau cadre de vie, j'y tiens beaucoup.

Cela implique bien sûr de donner toute sa place à la nature en ville, des parterres fleuris qui nous ont valu cette année la 3ème fleur, à une protection de notre biodiversité, en passant par la promotion de jardins partagés, notamment en pied d'immeuble.

C'est dans cet esprit que, dans le cadre de l'Opération de renouvellement urbain dans le Sud de la ville, nous avons inscrit l'extension du Parc François-Mitterrand. C'est désormais chose faite. Cet espace largement agrandi va devenir un véritable lieu de tranquillité pour le quartier, dont pourront bénéficier l'ensemble des Balnéolais. La passerelle, la placette et les deux terrasses qui jalonnent ce nouveau parc contribueront à compléter ce réaménagement.

Et parce que pour nous, la culture a elle aussi toute sa place dans les espaces publics, le sculpteur Gérard Roveri a conçu l'œuvre *D'une rive à l'autre* pour les habitants actuels et à venir.

Je serai donc heureuse de vous accueillir, nombreuses et nombreux, à son inauguration, samedi 17 mai à 11 heures.

Marie-Hélène Amiable
Maire de Bagneux

Bagneux informations est édité par la Ville de Bagneux. Directeur de la publication : Alain Le Thomas.
Directeur de la communication : Jean-Claude Billon-Galland. Réalisation : service communication, Hôtel de ville, 57, avenue Henri-Ravera - 01 42 31 60 00. Rédacteur en chef : Jean-Marc Bordes 01 42 31 60 28 - jmbordes@mairie-bagneux.fr
Rédacteurs : Claire Bouc - Sandra Deruère - Mélanie Verpilleux - René Zyserman. Photos : Yves Faven, Philippe Masson.
Maquette : Caroline Robin - Publicité : HSP - 01 55 69 31 00 - Imprimerie : LNI Gennevilliers.
Par respect pour l'environnement, ce journal est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement par une imprimerie certifiée "Imprim'vert".

EXTENSION DU PARC FRANÇOIS-MITTERRAND

Une inauguration sous le signe de la convivialité

Parmi les temps forts de la cérémonie du 17 mai : la découverte d'une nouvelle œuvre d'art et un spectacle de danse verticale.

L'extension du parc François-Mitterrand est le quatrième et dernier équipement public livré dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du sud de la ville. Démarrés en 2012, les travaux, réalisés par la SEM92, sont désormais achevés. La surface de l'extension est d'un hectare, s'ajoutant aux 5,5 hectares d'espace vert existant. Expressément voulu comme un parc ouvert, il propose notamment une grande esplanade, conçue comme un lieu de vie pour les habitants du quartier, mais aussi une aire de jeux pour les enfants, sur laquelle sera installée et inaugurée *D'une rive à l'autre*, l'œuvre d'art réalisée par l'artiste balnéolais Gérard Roveri (lire ci-dessous). C'est sur l'aire de jeux que débutera l'inauguration, à 11h, en présence de Madame le maire et des partenaires financeurs de l'opération, de Gérard Roveri et d'élèves de l'école Paul Éluard, qui liront quelques poèmes.

Danse verticale au programme

À partir de 12h, le spectacle *Environnement vertical* de la compagnie Retouramont évoluera autour de l'immeuble du 11 rue des Tertres. Spectaculaire, ce duo de danse verticale ne devrait laisser personne indifférent ! D'autant qu'il marquera le début de la résidence de cette compagnie au Centre social et culturel de la Fontaine Gueffier : pendant l'été, les habitants seront invités à participer à des ateliers pour concevoir une œuvre artistique qui sera présentée dans le cadre du festival Rue des vendanges. À partir de 12h45, des buffets seront proposés, ainsi que diverses animations sur l'esplanade (notamment des jeux en bois géants). Une seconde compagnie de danse, programmée dans le cadre du festival Alliances Urbaines, viendra animer cette journée haute en couleurs !

CLAIRE BOUC

Inauguration samedi 17 mai à partir de 11h sur l'aire de jeux pour enfants du parc François-Mitterrand.

D'une rive à l'autre

C'est le nom poétique donné à la sculpture de l'artiste balnéolais Gérard Roveri qui a été choisie pour trôner dans la partie sud de l'extension du parc François-Mitterrand, en surplomb de la vallée. Située à proximité de l'école Paul-Éluard, cette œuvre monumentale de six mètres de haut, composée d'un bouquet de cinq pirogues en pin noir d'Autriche posées à la verticale, est une véritable invitation au voyage.

Installée par Anagraphis et mise en lumière par la société balnéolaise LUMINOcité, elle a été financée par le fonds de dotation Artutti, partenaire privilégié des collectivités locales pour le développement de l'art dans l'espace public. Pour le financement de cette œuvre, le fonds a reçu du mécénat culturel d'entreprises balnéolaises.

LA MAIRIE RECRUTE

Les candidatures sont à adresser à :
Mme le maire - Service GRH
Secteur Recrutement, Formation, Effectifs
57, avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux
Fiches de poste complètes sur **bagneux92.fr**
01 42 31 60 90

Toutes les offres proposées s'adressent indistinctement à des hommes ou des femmes.

POUR LE CCAS, SERVICE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
- Aide soignant à domicile

POUR LE SERVICE DES SPORTS
- Directeur de service

POUR LE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN
- Chargé de gestion foncière et immobilière

POUR LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT
- Surveillant de travaux

POUR LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
- Référent formation et recrutement

POUR LE SERVICE JEUNESSE
- Animateur responsable du conseil local de la jeunesse
- Animateur chargé de l'accompagnement de projets
- Animateur de développement local

POUR LE SERVICE ÉDUCATION
- Médecin généraliste pour le secteur petite enfance. Vacations de huit heures par semaine.
- Assistants maternels agréés
- Éducateurs de jeunes enfants
- Auxiliaires de puériculture

PLAN LOCAL D'URBANISME

3 questions à

Claire Boivin, directrice de l'aménagement urbain

Chantier important du nouveau mandat, le Plan Local d'Urbanisme doit être entièrement révisé. Explications.

Un PLU à quoi ça sert ?
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui traduit le projet de ville et définit les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Celui de Bagneux a été approuvé en 2006. Il a, depuis, fait l'objet d'adaptations ponctuelles pour permettre certains projets, comme l'Écoquartier Victor-Hugo ou l'opération Plaine de Jeux, mais il doit maintenant être révisé en profondeur pour permettre le développement urbain de Bagneux avec l'arrivée des métros et l'aménagement du site des Mathurins. Ces grands projets impliquent de nouvelles orientations en termes de transports, d'urbanisme et de biodiversité, pour être bénéfiques à tous, dans le respect de l'identité balnéolaise, des principes du développement durable et de l'équilibre recherché entre emplois et nombre de logements. Ces préoccupations se traduiront dans le futur PLU.

Comment sera prise en compte la dimension environnementale ?
Soucieuse de maîtriser l'empreinte environnementale de ses projets, la ville a mené l'an dernier, en amont, une démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme. Différents ateliers avec des habitants ont permis d'aborder plusieurs thèmes. Les participants se sont particulièrement intéressés aux espaces verts, aux déplacements et au recyclage des déchets. En parallèle, une étude pour la prise en compte du patrimoine architectural et paysager dans le PLU a été engagée.

Quelles sont les prochaines étapes ?
En juin, le conseil municipal va délibérer sur la révision du PLU en définissant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation. La première étape sera ensuite la réalisation d'un diagnostic pour définir les enjeux de cette révision. L'objectif est que Bagneux soit dotée d'un PLU révisé en 2016.

CONSEIL MUNICIPAL

Démission d'Olivier Sueur

Il ne sera resté qu'une dizaine de jours conseiller municipal. C'est par un e-mail laconique adressé à Marie-Hélène Amiable, qu'Olivier Sueur a annoncé début avril sa démission "*avec effet immédiat*" de ses fonctions de conseiller municipal et de conseiller communautaire. Celui qui conduisait la principale liste d'opposition au maire sortant lors de l'élection du 23 mars, abandonne donc son fauteuil, de même que son colistier René Leikan également démissionnaire. Dès la première réunion du nouveau conseil municipal, Bernadette David, présidente du groupe Front de gauche communiste et citoyen, avait pointé du doigt cette démission du candidat perdant, évoquée à haute voix par l'intéressé au soir des résultats. Elle rappelait s'être déjà étonnée qu'Olivier Sueur fasse "*son retour à Bagneux après plusieurs années d'absence et, comme par hasard, à la veille des élections municipales*", y voyant là l'expression de son "*mépris*" pour les Balnéolais. En application de la loi électorale, ces défections entraînent de facto l'entrée au conseil municipal des numéros 8 et 9 de la liste concernée : Dominique Huet, retraitée de 63 ans et Jean-Luc Rousseau, cadre de 56 ans. Ce dernier, qui faisait déjà partie du conseil municipal sortant, retrouve donc son siège pour la nouvelle mandature.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le vote blanc désormais reconnu

Les élections européennes permettant d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen se dérouleront le dimanche 25 mai, de 8h à 20h, dans les 22 bureaux de vote de la commune. Depuis le 1er avril 2014, le vote blanc n'est plus considéré comme un vote nul, mais reconnu en tant que suffrage exprimé. Peuvent voter les personnes inscrites sur les listes électorales se présentant avec leur pièce d'identité dans leur bureau de vote d'affectation. Les personnes absentes le 25 mai ont jusqu'au samedi 24 mai à midi pour établir une procuration au commissariat. À noter que les jeunes ayant acquis leur majorité entre le 23 mars et le 24 mai ainsi que les Français naturalisés entre ces deux dates ont jusqu'au jeudi 15 mai pour s'inscrire.

CADRE DE VIE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers un nouveau Projet Territorial

Le Projet Territorial de Développement Durable (PTDD), émanation de l'Agenda 21, a été adopté en 2010 par la communauté d'agglomération Sud de Seine pour la mise en place d'une politique communautaire de développement durable.
À l'origine, le PTDD comprenait cinq axes, quinze objectifs et cinquante-six actions pour agir sur tous les piliers du développement durable : l'environnement et la biodiversité, la qualité de l'air, les dimensions économiques et sociales et la sensibilisation aux moyens de communication pour l'implication des habitants. De belles réalisations ont d'ores et déjà été menées à bien : le bilan carbone du patrimoine et des services de la ville, la mise à disposition des habitants de caméras thermiques pour évaluer la déperdition énergétique de leurs pavillons, l'allocation de subventions pour l'achat de vélos électriques, l'évaluation de la bonne santé de la biodiversité dans la ville via le comptage des papillons (lire ci-contre), la distribution de "*kits développement durable*", la sensibilisation au compostage, la mise en place d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, etc.
Ces actions réalisées, il est apparu nécessaire de restructurer le PTDD en le recentrant autour de trois axes de développement, encore à définir, autour des notions de mixité sociale, de diversité urbaine, d'économie sociale et solidaire, et en mettant l'accent sur l'évaluation et le suivi des actions engagées. Sa réécriture est actuellement en cours.

Vous aussi pouvez participer au comptage de ces indicateurs de biodiversité.
© Jacques Laffue

BIODIVERSITÉ

Comptez les papillons !

Selon l'Agence européenne pour l'environnement, 50 % des papillons des prairies ont disparu en Europe au cours des 20 dernières années. En cause, la disparition des habitats, la raréfaction des plantes hôtes pour les chenilles, les pesticides et le changement climatique, qui constituent autant de menaces dues aux activités humaines. Or, en tant qu'agents pollinisateurs et proies pour les oiseaux, les batraciens ou les chauves-souris, les papillons jouent un rôle important dans le bon fonctionnement de la nature. Leur présence ou non dans un jardin renseigne sur l'état de sa biodiversité. C'est pourquoi l'association Noé Conservation et le Muséum national d'Histoire naturelle ont développé le "*protocole papillons gestionnaires*". Destiné aux gestionnaires d'espaces verts et naturels, ce programme est basé sur l'observation (identification et dénombrement) des papillons de jour les plus communs. En 2013, la communauté d'agglomération Sud de Seine y a participé, assurant la formation des agents des espaces verts des quatre villes concernées. À Bagneux, les résultats ont démontré un bon état général de la biodiversité sur la ville (lire ci-dessous). Une opération qui sera renouvelée en 2014, à laquelle tout habitant est invité à participer en comptant les papillons dans son jardin ou sur son balcon !

Infos : suddeseine.fr, rubrique Développement durable

Le comptage 2013

© Jacques Laffue

En 2013, le "*protocole papillons gestionnaires*" a permis de dénombrer 131 papillons sur la communauté d'agglomération et d'identifier quatorze espèces, avec une nette prédominance pour les piérides blanches, très communes en Île-de-France. À Bagneux, les 113 papillons comptabilisés, représentatifs des quatorze espèces identifiées, indiquent que la biodiversité est en bonne santé sur la ville. C'est aux serres municipales et à la friche des trois mares que l'on a observé le plus de papillons. Le parc paysager François-Mitterrand en recèle curieusement moins. Mais l'aménagement récent de prairies fleuries devrait y améliorer les statistiques en 2014.

Enfance Jeunesse

EMPLOIS D'AVENIR

Bientôt 14 jeunes en professionnalisation à la mairie

"*Dès que nous avons eu connaissance de ce dispositif, fin 2012, nous avons saisi l'occasion !*" Nadia Seisen, l'adjointe au maire en charge du personnel communal sait bien que les emplois d'avenir ne sont pas la panacée contre le chômage des jeunes. Mais s'ils peuvent servir à certains de tremplin vers l'emploi, c'est déjà un succès. Et le résultat est là : un an après leur embauche, les sept premiers jeunes engagés par la mairie sont toujours en poste et trois nouveaux les ont rejoints en 2014. Ces emplois, financés par l'Etat à hauteur de 75 % du SMIC, s'adressent aux jeunes de 16-25 ans, peu ou pas qualifiés, issus prioritairement des quartiers sensibles. Embauchés pour 3 ans (le maximum qu'autorise le dispositif), ils occupent des emplois répondant à un besoin identifié (plonge, aide auxiliaire de puériculture, entretien des stades, propreté urbaine) et ne nécessitant pas de formation préalable. "*L'un de nos jeunes recrutés a eu quelques difficultés de ponctualité,* confie Nadia Seisen*, mais aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre*". Coachés en interne par un tuteur attitré dans leur service, accompagnés par le service des ressources humaines qui finance leur formation ainsi que par la mission locale, ils ont acquis les savoir-faire et les savoir-être indispensables à leur réussite professionnelle, permettant d'envisager une embauche définitive à l'issue de leur CDD. Du coup, la municipalité s'apprête à en engager quatre de plus avant la disparition du dispositif, annoncée pour le 30 juin prochain. Un vrai succès !

ÉCOLE MAURICE-THOREZ

La mare chantera encore !

Créée en 1996 à l'initiative de Fabrice De Just, directeur de l'école, la mare de la maternelle Maurice-Thorez menaçait de s'éteindre et d'emporter avec elle les chants de ses six crapauds Buffo. Les caprices du temps et notamment le gel étaient venus à bout du *liner*, la bâche en plastique permettant à l'eau ne pas s'infiltrer dans la terre. À l'époque, la mare avait pu être installée grâce à des subventions conjointes de l'Éducation nationale et de la municipalité. Mais ne pouvant de nouveau solliciter l'État, Fabrice De Just n'avait d'autre recours que la Ville. *"Heureusement, l'importance et l'intérêt pédagogique de notre mare ont été compris par les agents des espaces verts, dépêchés pour la remettre en état"* explique-t-il. *"Ils ont été formidables et ont fait beaucoup plus, en la dotant de véritables trésors : des pierres pour la nidification des insectes, rongeurs et batraciens, du sable, des plantations et des petits bancs".* Quand Fabrice De Just parle de cette mare, son œil pétille de satisfaction, mais aussi d'émotion. Car pour lui et les enseignants de l'école, la mare est un moyen d'aborder des notions citoyennes essentielles avec les 189 élèves, telles que le respect d'un bien commun, de la nature et de l'environnement. La mare de l'école Maurice-Thorez a désormais de beaux jours devant elle !

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Vers la semaine de 4 jours et demi

Le 2 septembre prochain, la réforme des rythmes scolaires entrera en vigueur à Bagneux. Concrètement, les élèves de maternelle et primaire auront 3 heures de cours tous les matins, du lundi au vendredi (mercredi compris). Quant aux après-midis (sauf mercredi), ils seront occupés par trois heures de cours les mardis et vendredis dans les écoles du groupe 1 (Henri-Wallon, Châteaubriant, Paul-Éluard, Albert-Petit, Paul-Langevin) et les lundis et jeudis dans les écoles du groupe 2 (Maurice-Thorez, Henri-Barbusse, Paul-Vaillant-Couturier, Joliot-Curie, Marcel-Cachin). Les autres après-midis seront consacrés à 1h30 d'enseignement puis 1h30 de Temps d'Activités Périscolaires, gratuit et facultatif. Nous consacrerons un dossier complet à cette réforme dans notre prochain numéro.